

**De l'institution.**

Après la dissolution par Lacan de son école, face à ceux qui sont en place d'héritiers et face au sempiternel molosse de l'Association internationale de Psychanalyse, la tendance dominante tient dans l'existence de nombreux petits groupes où des analystes, continuant leur pratique, entretiennent des liens relativement informels avec quelques collègues : chaque groupe a son local ; on y discute régulièrement d'un thème ou d'un autre, éventuellement on organise quelque colloque, voire on édite une revue.

À mon avis, et quels que soient les différents aménagements de chacun, le problème de la formation des jeunes analystes, de leur habilitation et de la transmission de la psychanalyse demeure posé par et pour ces groupes mêmes : comment une institution rassemblant des analystes peut-elle fonctionner sans trahir le cœur même de la pratique analytique, avérée inséparable d'un réel qu'elle ne cesse pas d'endurer ? Que pourrait être une institution au service d'un discours - ou plutôt d'un savoir - que des effets de vérité délivrent et qu'il s'agit de faire avancer comme de transmettre ?

S'ouvre ici tout un champ d'interrogations au cœur même de ce redéploiement institutionnel, largement atomisé, induit par la dissolution de l'École freudienne de Paris, tandis que l'Association internationale se fige et se conforte dans ses rigidités bureaucratiques.

C'est donc à partir de ce contexte général que nous allons aborder ce que nous appellerions volontiers la "tension" institutionnelle, s'il est vrai que tout devenir d'une institution est toujours tendu entre deux pôles : celui des effets imaginaires organisés autour de l'acte dont elle est issue, c'est son pôle groupal et celui de l'institution instituée, coupée de l'acte "qui était au commencement", c'est son pôle bureaucratique.

Qu'est-ce à dire ?

Posons que toute institution s'origine dans un acte qui demeurera, quels que soient les récits - voire les mythes - construits autour de cet acte, son Réel. Le Réel dont se soutient une institution, relèverait donc de cet acte qu'il faut selon Lacan situer au point d'impossible du Symbolique, ou plutôt au point où l'acte fait soudain faille dans l'ordre du langage et de la parole, faille que les formations imaginaires s'empresse de colmater.

Si l'on prend les choses du biais du groupe, on soutiendra que *toute institution trouve ses premières assises dans un groupe organisé autour de l'acte.*

Voyez l'église chrétienne, cette institution qui résiste aux siècles : au départ, le Christ, les apôtres, plus quelques femmes. Il y a là un groupe autour d'un seul qui parle, agit et meurt sur une croix. Une petite bande s'agglutine. Un récit se monte. Il faudra Saint Paul, puis, plus tard, Saint Augustin, pour construire les bases nouvelles, posées dans l'universalité, de ce qui fera doctrine et donnera forme à un discours.

Même la République française, il lui a fallu le groupe révolutionnaire - sous différentes figures - pour se constituer.

Aucune institution donc ne peut advenir, semble-t-il, sans passer par cet élément du groupe, de la bande rassemblée autour de qui prend la place du Maître, que la mort changera en signifiant.

Peut-être est-ce en ce sens qu'il s'agirait de lire pour une part - je dis bien pour une part - cette proposition difficile de Lacan dans *l'Étourdit*, selon laquelle l'obscénité imaginaire du groupe, c'est son Réel.

Si l'on pense qu'il y a d'abord groupe autour de l'acte, ou encore que le Réel touche à l'acte hors d'atteinte dont il est fait récit dans le temps de ce qui instituera une institution comme institution, alors il faut commencer par lier l'Imaginaire qui cimente le groupe, au Réel de l'acte, toujours dérobé.

On sait que les catégories fondamentales de l'ordre imaginaire tiennent au "semblable" et au "tout", au "tout-en-un-seul". Ces catégories soutiennent le fonctionnement toujours fragile, menacé de mort, du groupe.

Lieu des similitudes où les "moi" communient et se rassemblent dans un "nous" magnifié et vécu comme immortel, le groupe pour se soutenir, est en proie au fantasme du "tout-

rassemblé-en-un", ancré dans la représentation d'une toute puissance collective et homogène, que l'élaboration de Freud, toujours actuelle, quant au double jeu des identifications, vectorise : d'un côté, les identifications horizontales, entre les membres, les frères, les fils, les camarades, les élèves, les collègues...

Ainsi prédomine la croyance qu'on est des mêmes, des pareils, attachés et identifiés à un même projet.

Espace de l'être fusionnant en quoi toute solitude paraît s'abolir, rempart contre la mort, la finitude, l'imaginaire groupal, engendre un affect analogue à celui de la passion amoureuse : elle ordonne à un régime narcissique où chacun croit se reconnaître dans un autre, enfin privé de son altérité. Pure croyance : l'identité reçue devient le partage d'une identité commune. On est "entre soi" - vieux rêve de l'humanité<sup>1</sup> - d'appartenir à tel groupe plutôt qu'à tel autre.

Or, c'est dans cette clôture de l'"entre-soi" d'appartenance, que se déchaînent, selon la structure même de l'imaginaire narcissique, les rivalités haineuses, les agressivités les plus féroces, les conduites les plus cruelles. On retrouve ici, par un autre biais, la question de l'obscénité imaginaire que Lacan assigne au Réel du groupe. On peut, dès lors, déchiffrer, au ras du texte lacanien, que ce qui sustente le groupe, ce qui fait sa "vie"<sup>2</sup> est de l'ordre de la passion amoureuse où l'amour débouche toujours sur la haine, passion qui tout à la fois le menace de ruines et l'entretient.

De cet effet groupal peut-on se passer ? Il ne semble pas, s'il est vrai que cet effet est dit se "rajouter" à ce que Lacan nomme "effet de discours", censé rassembler ceux qui, ce discours, le servent.

Le désir de Lacan était-il de créer une institution pour servir un discours qu'il s'agirait de développer, d'étendre ? C'est une question que nous traiterons plus loin.

Si l'on reprend l'idée selon laquelle à l'origine, il y aurait le Réel d'un acte inaccessible - occurrence réelle ayant dimension d'acte - autour de quoi se constitue un groupe et son dispositif

---

<sup>1</sup> Voir la fin des *Structures élémentaires de la parenté* de Claude Lévi-Strauss.

<sup>2</sup> "Aussi bien en vit-il" est-il écrit dans *l'Étourdit*.

imaginaire, on soutiendra qu'une institution trouve là ses soubassements, mais s'instituant, elle ne peut que se séparer de ce qui l'a fondée. Il y a des processus de séparation, de coupure, toujours. Un discours se constitue, apparaissent des règles qui vont tenter d'endiguer les effets imaginaires en les utilisant, si possible selon un calcul. Ces règles prescrivent places et fonctions, rôles de chacun, profèrent les interdits. Ainsi l'institution instituante du départ passera-t-elle à l'institution instituée faite pour durer, dans un processus de séparation plus ou moins effectuée d'avec le groupe.

Il s'agira donc, dans chaque "cas" et à chaque époque, de distinguer dans le devenir institutionnel, les états de séparation d'avec l'effet de groupe.

Dans quelle mesure l'institution instituante se maintient-elle par rapport à l'institution instituée ? C'est une question du devenir réel, concret, du processus. Toute institution vivante contient l'effet de groupe : si ce dernier l'emporte, on va tendanciellement vers un effet dissolutif. Mais l'institution qui a accompli jusqu'au bout la séparation d'avec le groupe de telle sorte que l'acte fondateur s'en trouve oublié, devient une bureaucratie susceptible de durée millénaire.

De là, on peut penser, comme nous l'annoncions, une institution, moins comme une unité, que comme une tension entre deux pôles - le groupal, et le bureaucratique - dont les limites sont en quelque sorte des bornes négatives de qualité différente : côté groupe, l'effet dissolutif peut se passer dans le vivant (un panier à crabes, c'est vivant !) mais ce qui a été institué est ruiné, il n'y a plus rien. Côté institution entièrement réglée et éternelle, c'est la mort bureaucratique. Entre ruine et mort, les choses se déploient toujours autour de la possibilité de reconvoquer l'acte inaugural. Si une telle tâche s'avère obsolète - ou devient impossible - c'est qu'on va vers l'établissement du mortifère bureaucratique établi. En revanche - et c'est un point essentiel - l'acte premier, s'il est reconvoqué, ne peut l'être uniquement sur le mode imaginaire.

C'est pourquoi l'institution a toujours été pensée comme relevant par excellence de l'ordre symbolique.

Si, de cet ordre, le langage est le fondement, l'institution, avec ses manières spécifiques d'articuler pour ses

membres le juridique, en est le théâtre. Il n'y a, on le sait, de société humaine que tissée par les institutions.

En tant que lieu symbolique où se produit un discours, une institution offre un Nom propre qui fonctionne comme marque estampillant chaque sujet. Légalisant un espace de savoir et de pouvoir, elle distribue des places hiérarchisées et délivre pour chacun un label qui fait garantie.

Le Nom propre de l'institution, c'est son titre, ce que Lacan nommerait son *signifiant-maître*, le *trait* qui la distingue, soit ce au nom de quoi l'institution propose de parler et d'agir : la "Cause freudienne", le Parti marxiste-léniniste", le Mouvement de libération des femmes", l'"Association internationale de psychanalyse", etc. En général, mais pas toujours, il y a référence - explicite ou pas - au Nom d'un Maître, mort ou vif. Quoi qu'il en soit, autour de ce "nom" - qui est aussi une place vide, si tant est que le maître est passé au signifiant - s'organise une symbolique différentielle et hiérarchisée des places où, d'une certaine manière, l'appropriation subjective du *signifiant-maître* - à moins que ce soit la distance au maître, s'il existe - joue un rôle important. Cette "distance" fournit la valeur de la place octroyée, ou conquise, et, par-delà la garantie qu'offre le nom propre de l'institution, celle d'être effectivement placé, en sorte que ce placement dispose chacun en porteur d'autorité : plus on est haut dans la hiérarchie, plus on s'est approprié ce que le *signifiant-maître* commande, plus on est proche du maître, et plus on a d'autorité.

Quel que soit l'effet imaginaire en jeu, cette autorité, comme toujours dans le symbolique, relève d'abord d'un simple différentiel : on a l'autorité d'être placé au regard de ce qui ne l'est pas. Dès qu'il y a placement en la matière, il y a autorité. Car se revendiquer d'une place dans une institution, c'est non seulement et en principe, d'abord la servir, mais aussi, en se prévalant du nom propre de cette institution, n'est-ce pas dire que les autres n'en sont pas ? En plus, remarquons au passage que le placement institutionnel délègue une supposition de savoir : placé, on est censé savoir quelque chose que les autres ne savent pas, même si on parvient à discerner là où siège la connerie.

Ces effets imaginaires du symbolique sont tout à fait caractéristiques, repérables aussi bien dans la position particulière d'un individu figé dans son institutionnalisation : sa "souffrance",

pourrait-on à la limite soutenir, c'est qu'ultimement il ne sait que du Maître. Et par conséquent, il sait infiniment moins que lui. Mais s'il est vrai que les autres, dehors, sont perçus comme ne sachant rien, il en sait aussi infiniment plus qu'eux.

La place dans une institution a à voir avec ces deux infinis : on en sait infiniment moins que le maître auquel on se rapporte, que le savoir dont l'institution se réclame, mais on en sait infiniment plus que celui qui n'est pas placé, et qui est toujours considéré dans l'infini simple de sa supposée ignorance.

À cette part imaginaire du symbolique, seule répond l'invention de savoir en jeu pour chacun : toute institution - qui n'est pas ensevelie dans la bureaucratie - doit pouvoir fonctionner en sorte qu'elle puisse prendre le risque de faire place à cette invention.

Quoi qu'il en soit, la norme de proximité ou de distance à celui qui occupe la place du Maître, se trouve être un analyseur important de l'institution. On peut remarquer qu'en général, les normes de proximité réelle ne sont pas les normes de proximité apparente. Si on applique ce qui vient d'être avancé à l'État, par exemple, on sait fort bien que le Premier Ministre est légalement le plus proche du Président. Mais on sait aussi qu'il y a des tas de conseillers intimes, plus ou moins secrets, qui sont évidemment beaucoup plus proches du Président que le Premier Ministre. Si bien qu'on peut déduire que la norme de proximité ne se confond pas avec l'agencement légal prévu par l'institution.

Dans chaque institution, la question du *signifiant-maître*, du Maître et de la norme de proximité, selon leur accommodation respective, ont des incidences subjectives variables. En vérité, les réquisitions des sujets diffèrent selon le régime plus ou moins bureaucratique, ou plus moins groupal de l'institution. Dans ce dernier cas de figure, là où l'institution est encore vivante, c'est à dire encore et toujours travaillée par le projet - ou la "cause" - qu'a suscité l'acte à l'origine, il y a réquisition de chaque sujet, soit une intense mobilisation des désirs. Il est demandé de subjectiver sa propre place, de la vivre comme un élément crucial, d'assumer une forte responsabilité, ce qui entraîne un régime d'identification au projet beaucoup plus puissant.

Dans l'institution type bureau de fonctionnaires, le sujet y est requis en manque : comme sujet, il est plutôt dissous. Même s'il

s'identifie à sa place, celui qui est là, en tant que sujet, il est ailleurs. Et c'est pourquoi, dans les bureaux, on peut si souvent entendre parler de vacances, de films, de sports préférés, de lectures, de fesses et de conquêtes... Quoi qu'il en soit, entre l'enthousiaste qui travaille sans trêve à la vie d'une institution, à l'avancée du discours et du savoir qu'elle promet, entre cet enthousiaste et le fonctionnaire institutionnalisé qui poursuit sa carrière mais compte les heures et les jours, on trouve une différence d'inscription subjective dont il faut marquer l'écart.

Un indice de cet écart est la question du paiement.

À un bout, l'institution demande au sujet de payer : et non seulement il cotise - sa cotisation matérialisant que c'est de son propre chef qu'il est là - mais surtout il est censé payer de sa personne.

À l'autre bout, celui qu'une institution engage est payé : l'institution le paie pour le travail qu'il fournit à la place qu'elle lui fait occuper.

Ainsi donc la circulation de la dette n'est pas au même régime dans l'un ou l'autre cas.

D'un côté, on dirait qu'une livre de chair est prélevée sur le sujet, comme si ce que fonde et désigne à vide le signifiant-maître, rien ne l'atteste vraiment, sauf ce que le sujet y sacrifie de lui-même : non seulement son argent, mais son temps, ses énergies, sa fatigue, ce qu'il donne en excès, l'élaboration de sa pensée, bref, l'impossible à mesurer d'une contribution. Cette contribution peut aller jusqu'au sacrifice de la vie du sujet, comme c'est le cas extrême dans les commandos-suicides régis par les signifiants Kadhafi ou Khomeiny, ou quelque autre. Mais c'est le cas aussi des martyrs du christianisme : conscients d'être au plus proche de l'acte, ils y contribuaient en acceptant d'être mis au pied de l'horreur pure du Réel.

Dans l'autre logique institutionnelle, celle dont les appareils d'État nous fournissent un paradigme, l'agent, disions-nous, circule aussi mais en trajectoire exactement inverse : ici on ne paie pas (de sa vie), on est payé. Sans doute faut-il produire un travail, consacrer des efforts et du temps pour être payé, mais on saisit immédiatement que le sujet n'est pas requis de la même façon. C'est qu'il n'a pas en charge l'institution anonyme qui le paie. Il n'en

est pas responsable, il ne se dévoue pas à son avancée et à son développement.

Bien entendu, la coupure n'est pas nette entre les deux logiques : on peut adhérer en effet à une institution dite "vivante" par un simple paiement formel et en se lavant les mains de son devenir. Par ailleurs, on peut, dans une institution quelconque qui vous paie, non seulement y produire un travail de grande qualité, mais se soucier de la faire fonctionner autrement, avec l'acharnement de qui voudrait la transformer.

N'empêche : la distinction demeure.

Ajoutons cette remarque : dans les organisations d'extrême gauche issues de 68, il m'a semblé que, la plupart du temps, le principe interne de la réquisition des sujets se fondait soit sur la culpabilité, soit sur l'antagonisme agressif, soit sur les deux.

Culpabilité : c'est le discours du "hors nous, point de salut !" ou "si tu n'es pas des nôtres, alors tu es fautif, tu deviens plus qu'un étranger, un ennemi, tu es en tout cas hors de notre reconnaissance, tu n'est plus rien qu'un solitaire voué à sa propre errance..."

Antagonisme agressif : qui s'anime d'un "ce contre quoi" on est requis d'être. Ce qui est mis en avant, c'est que "l'être avec nous" se définit d'abord d'être "contre ceux-là". Jeu qui implique au départ sa clôture et désigne comme ennemi tout ce qui n'entre pas dans le champ et sous la juridiction de cette clôture.

Il s'agirait donc de penser une fois de plus ce que pourrait être une institution pour laquelle la réquisition ne s'étaye pas dans la culpabilité ou l'antagonisme agressif, mais qui mette en avant "ce-pour-quoi" un sujet désirant, y trouvant son compte, se requiert là, plutôt qu'ailleurs. Où, par conséquent, du prélèvement sur lui-même, le sujet comme acteur, conserve une mesure, en termes de ses capacités singulières, de son désir et de l'équilibre général des articulations de sa propre trajectoire. Non plus en termes de "devoir" mais de "vouloir". Car il est vrai que, lorsque le noyau de réquisition fonctionne à la culpabilité ou à l'antagonisme, le prélèvement est par essence démesuré, y compris si pendant tout un temps, on peut accepter avec enthousiasme cette démesure...

S'il y a donc un point "sacrificiel" (au sens large) du sujet - point qui amène à dire, par exemple : "je fais cela parce que je consens à être requis par tel objet, mais si j'étais dans mon seul

plaisir et dans mon libre mouvement, je ferais bien autre chose..." - il reste que, de ce prélèvement, chaque sujet doit pouvoir garder la gestion.

Je souhaiterais revenir sur la question délicate de la figure du Maître, là où il surgit d'un acte fondateur ouvrant à de l'inédit. L'institution qui en sortira peut-elle faire l'économie radicale du maître - de son signifiant ? Ce serait un non-sens, s'il est vrai que le maître n'est tel que d'incarner la nouveauté d'une pensée et d'une pratique, qu'en vérité l'institution propose d'approfondir, d'étendre et de transmettre.

Si le maître vit encore, il prend lui-même en charge l'articulation du savoir qu'il invente, dès lors relayé - mais aussi repensé, ré-inventé s'il se peut - par ceux qu'on nomme un temps les disciples ou les élèves, se réclamant de cette invention.

Comme il y a forcément du maître là où s'institue un savoir nouveau à léguer, qu'est-ce qui peut tempérer, sinon trancher dans les effets de transfert, la démesure imaginaire et l'assujettissement que sa figure entraîne ?

Il est insuffisant, voire erroné, de soutenir que, dans la médiation institutionnelle, le maître ne devrait jamais être unique, que la réduction de l'imaginaire du maître, c'est au fond le devenir de sa pluralité. Il est tout autant inopérant d'avancer qu'il faudrait au moins deux maîtres et qui plus est, dans une relative incompatibilité (ou plutôt dans une compatibilité paradoxale). Ce n'est pas l'admirable personnalité de Chou En-Lai qui a tempéré quelque peu le culte de Mao !

Il faut d'abord saisir que si on est dans le cas de figure du maître encore vivant avec tous les transferts qu'il implique - pensons ici à Freud ou à Lacan - c'est qu'on se trouve encore très près de l'acte qui a fait événement, et de ses effets imaginaires.

Le point à comprendre est que le maître vivant sait que la bureaucratisation du petit groupe d'élèves constitué en institution autour de lui, c'est son abolition à lui. Il sait ça, le maître. Le devenir bureaucratique de l'institution, c'est la transformation du maître en signifiant. On peut toujours évoquer le Père mort, fondateur de l'ordre symbolique de la loi. Mais personne de vivant n'a envie de passer au père mort, même si le désir le plus profond est "d'occuper la place de l'ancêtre" comme l'écrit Freud dans le

rêve du comte de Thün... Et même si on proclame comme Lacan, un jour à Royaumont, le fameux "je veux mourir", il demeure que si le maître est encore à ses propres yeux dans la vie de son acte, il ne consentira pas, sauf s'il est stoïcien, à sa mort, ou plutôt à sa mise à mort par ses élèves, en position de fils. Freud en était obsédé, quant à Lacan, ne se compare-t-il pas, telle la vérité, à la Diane poursuivie par les chiens d'Actéon, livrée à la dévoration ?

En vérité, le réel du désir du maître tant qu'il n'est pas mort, c'est de se sentir dans l'épaulage absolu d'un groupe qui, sous sa direction, vit de son unité implacable : l'institutionnalisation qui a charge de transmettre - si elle n'embaume pas pour l'éternité - c'est pour après, après sa mort.

Si l'on songe au cas de Staline, il faut absolument pourfendre la thèse aberrante qui attribue à cet homme la responsabilité directe d'une bureaucratisation du parti bolchevique. C'est tout le contraire ! La bureaucratie, il n'a pas cessé de la massacrer. Dès qu'un bureaucrate un peu trop installé faisait le pontife, il le zigouillait. En vérité, semant un désordre invraisemblable, il n'a cessé d'entretenir l'anarchie en URSS et pas la bureaucratie. Il a détruit l'armée par des purges insensées, défait l'ordre des médecins, monté d'innombrables procès entièrement truqués, en quoi il était encore un homme de l'acte, luttant contre la bureaucratisation de ce qui s'était donné en fondation dans l'acte révolutionnaire. Mais cette lutte, il l'a menée sous la modalité de la terreur. Staline a opté pour la voie abominable et sans issue de la lutte terroriste contre la bureaucratie. Ça n'a conduit à rien si ce n'est justement à la plus massive des bureaucraties qui soit, celle de Brejnev : celle dont l'époque fut qualifiée par le peuple russe "époque de stagnation".

On connaît ce genre de périodisation : l'acte révolutionnaire ; Saint-Just, pour qui il n'est de pire ennemi de la République que le fonctionnaire ; la Terreur ; et puis, la militarisation bureaucratique napoléonienne de la France.

Dès lors que la lutte contre la menace bureaucratique ne se déploie plus que dans des actes terroristes, il se crée des subjectivités conservatrices : tout le monde veut une institution forte.

Mais qu'est-ce qu'une institution forte ? Est-ce une bureaucratie millénaire ? Ou est-ce un appareil où retentit encore la puissance fondatrice de l'acte ?

Tel est le dilemme. Ne faudrait-il pas assumer que tout ce qui est "vivant" est séquentiel ? Ça meurt, un moment donné, c'est fini. Sinon, on va vers une bureaucratie neutralisée, indifférente à qui occupe les places, ayant élaboré un discours d'orthodoxie invariable.

En vérité, entre ces deux pôles, il y a du temps pour travailler ensemble : pour servir un discours.

Quant à la lutte contre l'achèvement d'une séparation qui risque de momifier l'acte, il faut bien reconnaître qu'elle comporte comme toujours des éléments de terreur.

Y compris chez Lacan, qui, certes, ne coupait pas les têtes mais téléphonait en pleine nuit pour faire démissionner un tel ou s'assurer de l'appui de tel autre.

Lorsque Lacan a posé l'acte qui mettait fin à son École - pour d'ailleurs aussitôt en "adopter"<sup>1</sup> une autre - on peut toujours se demander pourquoi il a dissous ce qu'il avait fondé. À raison de l'obscénité imaginaire qui menaçait de ruine son école ? Ou parce qu'à ses yeux cette école devenait une bureaucratie ? Voulait-il séparer l'institution ou retrouver le groupe ? Prononçait-il la dissolution en récupérant comme acte le dissolutif à l'oeuvre dans l'inflation imaginaire ? Ou n'était-ce pas parce que la situation était si éloignée du riche travail de groupe, qu'à ses yeux, l'école se trouvait menacée de bureaucratie ? C'est extrêmement difficile à décider, d'autant qu'il dit lui-même se retrouver devant un "tas", belle métaphore de l'indiscernabilité entre le groupal et l'institutionnel ! Par ailleurs, il convoque "ceux qui m'aiment encore" à recréer une école. Phrase à nouveau ambivalente, donnant lieu à deux interprétations au moins, complètement divergentes. Certains y voient une pure référence à l'amour porté au maître, et donc évoquent la reconduite du transfert du groupe sur le maître. D'autres, plus nuancés, pensent à la mise à bas par l'acte dissolutif du plan des identifications, donc à ce qui pourrait

---

<sup>1</sup> Voir l'article d'Annie Tardits, Cas d'Écoles : d'une fondation à une adoption, *Cahiers de lectures freudiennes*, n° 17 (Les racines de l'expérience).

bien rester "d'amour" - un autre amour ? - une fois ruinées les conditions du transfert.

Quoi qu'il en soit, entre un appel le visant comme ultime garant de la fidélité à l'acte et la mise en place d'une institution entièrement réglée, il y a pour Lacan - il y a toujours eu - le discours de la psychanalyse que tous devraient servir, lui en tête. Ce discours, Lacan l'a effectivement servi. C'est ce discours qui est le gardien authentique de l'acte en même temps, prétend-il, qu'il définit un fonctionnement institutionnel. Lacan dit que c'est ce qu'il faudrait... sauf que ce n'est pas ce qu'il fait. Et le fait que ce n'est pas ce qu'il fait doit être pris au même titre que ce qu'il dit. Parce qu'en vérité, au coeur de cette ambivalence, Lacan a reconvoqué l'acte dans la figure de la dissolution. Il est revenu au Réel. Il a fait coupure. Il a mis l'ensemble symbolique de l'École dans une défaillance radicale. Certains ont essayé d'y parer par les usages juridiques : ces combats furent d'arrière-garde.

En fait, le recours au Réel ne donne aucune maîtrise du système des subjectivations imaginaires dans lesquelles les effets de ce recours vont se déployer. Comme toujours dans l'acte, on ne peut pas savoir à l'avance ce qu'il déclenche. Il ne restait qu'un nom, et l'appel à un certain amour autour de ce nom.

C'est ainsi qu'après avoir engagé la Révolution Culturelle, Mao Tsé-Toung n'a pu empêcher que les jeunes, de factions rivales, se réclament tous de son nom propre, d'un "aimer Mao" comme seule enseigne et justification de ce qu'il faut appeler leurs crimes.

Si l'on songe maintenant aux problèmes du pouvoir, on ne peut pas ne pas penser à la lutte contre les factions, soit à ce qui prend figure de regroupement interne à l'institution, mais non homogène à ce qui est stipulé relever du désir du maître. L'Église et les hérésies, la lutte contre les factions hébertistes, girondines, etc., l'obsession de Staline sur "l'agent étranger", les scissions successives au temps même de Freud, et jusqu'au cartel de la passe désigné par Miller comme faction : c'est là un point clef balisant toute histoire institutionnelle.

S'il est facile de considérer les effets négatifs de cette lutte - voire parfois les crimes qu'elle engendre - il est plus difficile de penser qu'au coeur d'un problème de pouvoir, se donne pour une part un élément de trahison ou de fidélité à l'espace de savoir que

l'acte a ouvert. Qu'on se serve, dans certaines situations, de ce qui est déclaré trahison pour garder le pouvoir n'exclut pas cependant qu'une dite faction ne soit pas en état de garder l'acte, nécessitant dès lors des ruptures souvent douloureuses.

Mais qu'est-ce qui, dans la vie d'une institution, permet la circulation de la parole, de la pensée, ou l'empêche, engendrant soit de l'invention à partir de ce que le maître a inventé, soit une répétition du savoir qui se fige dans la fameuse langue de bois ?

Soulignons-le : la parole d'un sujet, si elle ne fonctionne pas comme pure répétition d'un texte fétichisé, est toujours un péril radical.

On se heurte ici à l'énorme question de la légalité du sens que l'institution prescrit et surveille, elle qui en a la charge, détenant du même coup l'autorité de reconnaître et de nommer les siens, comme "d'excommunié" - mettre hors communion - quiconque parlerait hors de l'orthodoxie définie.

Certes, l'institution fait parler et travailler, mais elle tolère difficilement que "quelqu'un" dise ce qu'elle n'a pas prévu.

En vérité, il faut le reconnaître, c'est en général hors de l'institution que le nouveau se révèle. Le moment de création et d'invention est, la plupart du temps, extra-institutionnel. L'institution transmet, essentiellement. Il est rare - et tout à fait remarquable, voire paradoxal - qu'elle favorise, tant soit peu, une innovation pour la pensée.

L'institution offre un lieu collectif où se pratique, dans une concurrence souvent effrénée mais stimulante, le déchiffrement d'un savoir. L'ennui, c'est que, de ce partage du savoir à l'amour du maître, imaginé en créateur tout-puissant d'un texte absolu, il n'y a qu'un pas, que beaucoup franchissent, aveuglés. C'est qu'on est là au bord du fantasme archaïque le plus profond - et le plus banal - où le maître occupe sans doute la place du premier personnage omnipotent halluciné dans l'enfance.

Une chose est de supposer à l'Autre un savoir dont on fera lettre, une autre, une toute puissance de type divin, à laquelle amour et haine donnent consistance.

On peut toujours alléguer, comme régulateur de l'inflation imaginaire autour des questions de savoir et de pouvoir, un mode de fonctionnement où d'un côté, la référence au savoir se sépare de l'amour idéalisant du maître, et où, de l'autre, se calcule

une mobilité dans les places, en sorte que chaque élu à ces places, ne puisse en assumer les charges et les responsabilités que dans un temps limité... Ce sont là des conditions minimales et, d'une certaine manière, des expédients.

Pour que chacun se risque en vérité à parler et à penser, de manière à contribuer à l'avancée d'un savoir selon le mouvement de son propre désir, il faut que l'institution porte - supporte ? - la jouissance de chacun : il faut que, dans le jeu, il y ait quelque jouissance.

Que l'effort pour acquérir un savoir fasse jouir au même titre que son exercice, c'est ce dont Lacan nous entretient dans *Encore*. Il souligne la valeur d'usage de ce savoir avant toute valeur d'échange : "il n'y a d'information qui tienne sinon de la mesure d'un formé à l'usage"<sup>1</sup>

Et il ajoute que, pour déchiffrer la lettre dans l'Autre, et en faire savoir, il a fallu deux conditions à ces êtres de savoir que sont Marx, Lénine, Freud, Lacan : qu'ils en passent par la supposition que l'Autre sache quelque chose - c'est là aux yeux de Lacan "le nouveau de leur savoir" - mais aussi qu'ils franchissent dans une sorte de rejet de l'être, ces passions (de l'être) que sont l'amour et la haine tels qu'impliqués dans le transfert...

La position transférentielle quant à la supposition que l'Autre sait - alors que Lacan dans le même mouvement sait que "l'Autre comme lieu ne sait rien" puisqu'il n'existe pas et la possibilité - dans le franchissement de toute "hainamoration" de transfert - de haïr et d'aimer "sans en être étouffés", tels seraient les réquisits tendus, ouvrant à "l'usage" du savoir.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 89.

<sup>2</sup> Ce texte est extrait d'une conférence prononcée à Zurich, en 1985, au Psychoanalytisches Seminar, publiée en 1986 dans les Cahiers du Grif et éditée en 1987 dans "Psychoanalyse im Netz", Kore Verlag, Freiburg.